

Conseil d'administration du 11 octobre 2016
Renouvellement du mandat du Directeur général délégué

Lors de sa réunion du 11 octobre 2016, le Conseil d'administration a, sur recommandation du Comité des nominations & des rémunérations, renouvelé le mandat de M. Sven Boinet en qualité de Directeur général délégué.

Lors de cette réunion, le Conseil d'administration a, sur recommandation du Comité des nominations & des rémunérations, décidé de :

- maintenir à l'identique, pour la durée restant à courir de l'exercice 2016, la rémunération fixe annuelle brute de M. Sven Boinet ainsi que les modalités de la rémunération variable adoptées par le Conseil pour 2016 - ces éléments étant décrits en détail dans le Document de référence 2015 ;
- renouveler l'indemnité de cessation de mandat de M. Sven Boinet, d'un montant inchangé de 600 000 euros augmenté de la dernière rémunération variable et minoré du montant des indemnités de rupture du contrat de travail, sous réserve de la satisfaction de conditions de performance inchangées et détaillées dans le Document de référence 2015. Cette indemnité serait due en cas de révocation, sauf pour faute grave ou lourde, si M. Sven Boinet a la possibilité de faire valoir à brève échéance ses droits à la retraite à taux plein ou s'il change de fonctions à l'intérieur du Groupe ;
- en application de la loi du 6 août 2015, autoriser la participation de M. Sven Boinet au dispositif de retraite supplémentaire à caractère additif du Groupe et de soumettre le versement de la rente servie par ce régime à la satisfaction de conditions de performance arrêtées annuellement.